

La constitution

Je me suis grandement réjoui de voir les membres de diverses associations ethniques participer aux audiences du comité pour partager avec nous leur conception du Canada. J'aimerais rapporter les propos d'une ou deux personnes que j'ai eu l'occasion d'interroger aux audiences. Le professeur Lupul de la communauté ukrainienne nous a fait part de sa conception du Canada en ces termes:

Une nouvelle constitution est comme une nouvelle maison: il doit y avoir de la place pour toute la famille. Nous faisons partie de la famille canadienne depuis près d'un siècle. Non seulement notre nouvelle demeure constitutionnelle doit-elle contenir suffisamment d'espace pour nous tous, mais nous devons pouvoir y entrer par la porte de devant, en occupants culturellement égaux.

Voilà l'importance que revêt la constitutionnalisation de la charte des droits pour les Néo-Canadiens. Elle leur assure l'égalité culturelle. Elle nous permet à tous, si je puis dire, d'entrer dans cette nouvelle constitution par la grande porte.

D'aucuns croient que la constitutionnalisation de cette égalité est plus importante qu'un préambule. Il est bon d'avoir un préambule, mais ce n'est après tout qu'un symbole. C'est bien d'en avoir un qui reflète nos principes, mais, comme un témoin l'a signalé, il ne veut pas vraiment dire grand chose. Ce dont nous avons besoin, c'est de dispositions précises qui fassent que lorsque l'on parle de droits, cela signifie que tout le monde a droit à son patrimoine culturel et linguistique; de sorte que si un problème surgit, on puisse revenir sur un Parlement ou soumettre son cas à un tribunal. Nous jouissons maintenant de ce droit important grâce à la charte des droits.

La constitution doit refléter non seulement le Canada d'aujourd'hui mais le Canada de demain. Lorsque je songe aux groupes ethniques de notre pays et à leur apport national, je suis heureux que l'on ait prévu l'article 27.

Comme je l'ai dit au comité, je considère le multiculturalisme comme une ressource renouvelable au même titre que l'énergie ou que le pétrole albertain. Dans le monde du commerce et de la diplomatie, il est utile que le Canada ait des représentants à l'étranger qui comprennent et parlent le chinois ou l'une ou l'autre des 44 langues relevées au cours du recensement de 1971. C'est important parce que la langue que nous parlons en dit long sur ce que nous sommes, sur nos idées et notre façon de penser. Si je sais parler une langue autre que le français et l'anglais, je sais que je peux me faire comprendre dans un autre pays, et que l'on me prêtera de prime abord toutes les connaissances culturelles exprimée par cette langue. S'il me faut apprendre une autre langue à un âge avancé, je n'aurai peut-être pas la même facilité. Je ne serais pas certain de me faire comprendre comme je le voudrais.

● (1650)

Je crois que l'insertion de l'article 27 dans notre constitution rend compte et tire parti de ce potentiel que nous avons au Canada. Il est important de ne pas perdre cela de vue quand on parle de la charte des droits.

A propos de multiculturalisme, je voudrais exposer quelques faits personnels pour faire comprendre aux députés pourquoi c'est si important pour moi. Je suis d'origine ukrainienne, et fier de l'être. Mon grand-père est venu du vieux continent. Il était fermier dans la région de Pine River. Il a littéralement travaillé la terre à la sueur de son front. Mes parents ont suivi dans la même voie. Quand je songe à mon père et à ma mère, Michael et Terry, je me les représente comme de véritables pionniers de l'Ouest. Il leur a fallu travailler dur pour acheter leur ferme. Ils ont gagné l'argent en ramassant des racines de

senega et en cueillant des baies. La ferme qu'ils ont achetée était à vendre à cause d'impôts non payés. Peu d'entre nous ont dû travailler avec un tel acharnement pour que leurs enfants, les générations futures, puissent vivre dans le luxe dont nous députés, jouissons aujourd'hui au Canada. Mes parents ont eu des difficultés à apprendre la langue. En fait, mon père a appris l'anglais en lisant la Bible en anglais. Quand il ne comprenait pas un passage, il allait vérifier dans la version ukrainienne. Son dictionnaire est tout usé tellement il s'en est servi. Il devait vérifier à peu près tous les mots pour apprendre la langue et pouvoir communiquer comme il le voulait.

Nous considérons l'instruction et les possibilités qu'on nous offre comme des droits acquis. Je crois pouvoir dire à mes parents que leurs enfants se rendent compte du rôle qu'ils ont joué dans l'édification du Canada, que l'article 27 est consacré à la protection patrimoine qu'ils nous ont légué et reconnaît l'importance du rôle qu'ils ont joué dans l'édification du pays.

Des voix: Bravo!

M. Lewycky: Les gens de ma circonscription représentent bien des groupes ethniques différents. Nous essayons de valoriser notre patrimoine ukrainien. Dauphin est le berceau du célèbre festival national ukrainien du Canada. Depuis 15 ou 16 ans, des Américains et même des Australiens et des Néo-Zélandais viennent à Dauphin pour participer au festival ukrainien. Ils ont fini par connaître un peu le patrimoine que nous possédons au Canada. Certains de mes amis américains viennent à Dauphin. Ils me disent qu'ils sont contents de venir dans un endroit comme celui-ci parce qu'ils peuvent ainsi retrouver un peu l'atmosphère spirituelle et culturelle de leur passé et renouer avec leurs racines. Tous le monde parle de ses racines de nos jours, et nous avons ainsi l'occasion de les redécouvrir un peu. Je me réjouis de pouvoir vous dire que même politiquement, les groupes ethniques de ma circonscription se sont sentis libres de participer et de contribuer à notre patrimoine multiculturel.

Depuis que Dauphin est devenue une circonscription, dix députés l'ont représentée. Je suis le dixième mais c'est notre septième député, Fred Zaplitny qui fut le premier député d'ascendance ni anglo-saxone ni française, à la représenter. Quand je repense à sa contribution à la vie politique canadienne, je suis fier de pouvoir dire à son fils Rick, «Regarde, à l'article 27, nous reconnaissons la contribution importante des groupes ethniques». Il me fera plaisir d'aller à Pine River cet été à l'occasion de son 80^e anniversaire. La plupart des gens qui y demeurent sont d'extraction ukrainienne et je pourrai leur dire que nous reconnaissons ce qu'ils ont fait pour le Canada par l'article 27 de la charte des droits.

En terminant, j'exhorte tous les députés à se rappeler sérieusement les paroles du prophète Ésaïe: «Venez et réfléchissons ensemble». Essayons de trouver ce terrain d'entente. Je pense que le Nouveau parti démocratique a ouvert la voie en essayant de montrer les domaines d'entente, le domaine du rapatriement, le domaine de la charte des droits et le domaine de la péréquation. Nous avons parlé des ressources. Nous avons parlé en détail des droits des autochtones, des handicapés et des femmes, et nous avons parlé du besoin de reconnaître le multiculturalisme. Compte tenu de tout cela, je suis heureux de dire que j'approuve cette résolution.